

MASTERE 2

CYBER CRIMINALITÉ ET CYBER SECURITÉ

Notre Mastère Cyber Criminalité et cyber sécurité est ouvert à tous les étudiants venant des filières de droit, de gestion ou diplômés d'écoles de commerce ou de cyber sécurité ,désireux d'acquérir une spécialisation en Cyber Criminalité et Cyber sécurité L'accès repose sur le projet professionnel et la motivation du candidat.

PERFORMANCE

- Taux de satisfaction relatif à la qualité de l'enseignement délivré par l'ISD : 92,9%
- Taux de satisfaction des entreprises d'accueil : 98,03%
- 100% des étudiants estiment que l'alternance leur ont permis d'avancer dans leur projet professionnel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées grâce à un accompagnement particulier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :

Léa Neulist - Email : direction@ecoleisd.com tel :01.40.70.46.15

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Deux sessions de cours au choix sont proposées dans le cadre du Mastère 2 Compliance :

- 1re session de cours : du 21 octobre au 13 juin. (Sur place ou à distance en e-learning.)
- 2e session de cours : du 2 janvier au juin. (Sur place ou à distance en e-learning. La formation sur place débutant en janvier compte 10% de ses cours en module e-learning.)

Délai de traitement des candidatures

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission : 15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

OBJECTIFS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES :

a

1. Acquérir des connaissances approfondies en matière de cybercriminalité : Vous développerez une compréhension approfondie des différentes formes de cybercriminalité, des méthodes utilisées par les cybercriminels et des techniques d'investigation pour les combattre

2. Renforcer les compétences en cybersécurité : Vous apprendrez à protéger les systèmes et les réseaux contre les attaques informatiques, à mettre en place des mesures de prévention, de détection et de réponse aux incidents de sécurité.

3. Approfondir la compréhension de la monnaie digitale : Vous étudierez les principes et les technologies sous-jacentes aux monnaies digitales telles que le Bitcoin, l'Ethereum et d'autres crypto-monnaies. Vous développerez des compétences dans les transactions sécurisées, la blockchain et la gestion des risques associés aux monnaies digitales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les étudiants assimileront ces compétences au fil des exercices pratiques qui leur seront proposés tout au long du cursus. Les cours font l'objet d'une évaluation grâce à des examens terminaux et des devoirs à rendre.

L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques, et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'elearning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.

Infrastructures :

Un amphithéâtre de 100 personnes situé au 39 rue Notre Dame des Champs, Paris 16e
4 salles de classes à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e , permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions"

TARIFS

MÉTHODES MOBILISÉES

Prise en charge à 100% des frais de scolarité en cas de signature d'un contrat de professionnalisation :

Les cours sont dispensés en présentiel sur deux sites.

Le mastère est un mastère en alternance. L'alternance peut se faire sous la forme d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

dans ce cas, les frais de formation sont pris en charge à 100% par l'entreprise ou son OPCO. L'étudiant est, en outre, rémunéré par l'entreprise entre 80% et 100% du SMIC.

A défaut de signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

L'étudiant bénéficie d'une réduction de 30% ce qui ramène ses frais de scolarité à la somme 4020 l'année.

Dans ce cas, votre projet peut être financé de différente manière :

La gratification de stage

L'alternance peut se faire sous la forme d'un stage.

Dans ce cas, la gratification de stage permet à l'étudiant de régler ses frais de scolarité en tout ou partie.

Le prêt étudiant

L'avantage du prêt étudiant est de permettre un remboursement différé. Ainsi, vous ne commencez à rembourser votre prêt que lorsque vous débutez votre activité professionnelle.

Si vous souhaitez opter pour ce mode de financement, l'Institut Supérieur du Droit vous accompagnera dans vos démarches auprès de sa banque partenaire.

L'autofinancement

L'étudiant peut également financer sa formation avec ses propres fonds. L'Institut Supérieur du Droit lui proposera alors, s'il le souhaite, un paiement échelonné dans le temps à hauteur de 335 euros par mois sur 12 mois.

Ce tarif comprend les frais de scolarité et les droits d'inscription. Les montants exprimés sont nets, TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts.

DÉBOUCHÉS

Ce Mastère conduit aux professions suivantes

Spécialiste en sécurité informatique ou en cybersécurité

Analyste en cybercriminalité

Consultant en cybersécurité

Expert en protection des données

Chercheur académique